



RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 01179

Numéro SIREN : 421 163 841

Nom ou dénomination : COMPTOIR DE LA PREFABRICATION

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2017 sous le numéro de dépôt B2017/018353

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/018353**
n°de gestion : **1998B01179**
n°SIREN : **421 163 841 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 04/12/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

COMPTOIR DE LA PREFABRICATION - Société par actions simplifiée
875 chemin Des Îles La Gâche 38530 Barraux -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1336708

Bilan Actif

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	127 100	98 225	28 876	7 167
	Fonds commercial (1)	403 034		403 034	403 034
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	146 653		146 653	146 653
	Constructions	3 182 700	1 382 062	1 800 639	1 924 681
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	6 381 251	3 456 396	2 924 856	2 875 415
	Autres immobilisations corporelles	123 606	90 802	32 804	18 071
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	79 294		79 294	4 994
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	76		76	76
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 709		2 709	2 479
TOTAL (II)		10 446 424	5 027 484	5 418 940	5 382 569
ACTIF CIRCULANT	Sous-traitance				
	Matières premières, approvisionnement	375 746		375 746	372 001
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	343 152		343 152	205 070
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 477 768	70 969	2 406 799	1 775 246
	Autres créances	1 349 275		1 349 275	201 365
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				390 790
	DISPONIBILITES	688 359		688 359	804 843
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 562		13 562	15 147
	TOTAL (III)	5 247 862	70 969	5 176 893	3 764 464
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		15 694 286	5 098 453	10 595 833	9 147 033

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

2 479

Bilan Passif

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	240 000	240 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	24 000	24 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 023 673	4 696 840
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	676 772	376 833
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	5 964 445	5 337 673
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 431 206	2 283 955
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 627 814	1 047 681
	Dettes fiscales et sociales	565 699	431 730
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 548	41 200
	Autres dettes	5 120	4 793
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	4 631 388	3 809 360
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	10 595 833	9 147 033
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	676 772,29	376 833,37
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 670 159	3 809 360
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 854	

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2016		31/12/2015
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)	10 384 385		8 473 269
	Production vendue (Services et Travaux)	32 444		27 423
	Montant net du chiffre d'affaires	10 416 829		8 500 692
	Production stockée			138 082
	Production immobilisée			(88 704)
	Subventions d'exploitation			230 381
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			28 595
	Autres produits			8
	Total des produits d'exploitation (1)			10 583 514
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			3 089 559
	Variation de stock			(3 745)
	Autres achats et charges externes			2 323 994
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 279
	Salaires et traitements			3 455 669
	Charges sociales du personnel			227 468
	Cotisations personnelles de l'exploitant			1 162 898
	Dotations aux amortissements :			907 400
	- sur immobilisations			652 573
	- charges d'exploitation à répartir			1 060 981
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			11 354
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			162
	Total des charges d'exploitation (2)			9 503 337
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 080 177
				589 079

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2016	31/12/2015
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 080 177	589 079
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	307	10 621
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 446	
Total des produits financiers		11 753	10 621
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	54 198	60 708
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	54 198	60 708
RESULTAT FINANCIER		(42 445)	(50 086)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 037 732	538 993
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	17 191	
	Sur opérations en capital	20 000	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	37 191	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	939	8 836
	Sur opérations en capital	20 130	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	21 068	8 836
RESULTAT EXCEPTIONNEL		16 123	(8 836)
PARTICIPATION DES SALAIRES		54 098	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		322 985	153 324
TOTAL DES PRODUITS		10 632 458	8 681 925
TOTAL DES CHARGES		9 955 686	8 305 091
RESULTAT DE L'EXERCICE		676 772	376 833
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 595 833 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 632 458 euros** et un total **charges** de **9 955 686 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **676 772 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode de comptabilisation des moules a été modifiée afin d'être en concordance avec les autres sociétés du groupe. Ils ne sont plus comptabilisés en immobilisations avec amortissement sur l'année mais constatés directement en charge sur l'exercice.

Une modification a été effectuée entre les comptes 602 et 606 afin d'assurer également une cohérence avec les autres sociétés du groupe. Ainsi les comptes 606400 et 606401 ont été transférés en 602250.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une

Règles et Méthodes Comptables

provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalué à leur coût de production.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Evènements postérieurs à la clôture

Ci-après, les évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes annuels et n'ayant aucun lien direct prépondérant avec une situation existante à la clôture : Néant.

Engagements complémentaires en matière de retraite

Règles et Méthodes Comptables

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provision.

L'entreprise procède à des versements réguliers auprès de SMAVIE BTP pour couvrir son engagement auprès des agents de maîtrise et des cadres.

Annexe CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **41 920** euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	501 382		28 752			530 135
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	501 382		28 752			530 135
CORPORELLES	Terrains	146 653					146 653
	Constructions sur sol propre	2 005 742					2 005 742
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	1 146 050		30 908			1 176 958
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 874 313		550 488		43 550	6 381 251
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	99 190		24 416			123 606
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	4 994		79 294		4 994	79 294	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		9 276 941		685 107		48 544	9 913 504
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	76					76
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 479		230			2 709
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 555		230			2 785
TOTAL		9 780 879		714 089		48 544	10 446 424

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	91 181	7 043		98 225
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91 181	7 043		98 225
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	642 382	92 049		734 431
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	584 729	62 902		647 630
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 998 898	480 917	23 420	3 456 396
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	81 119	9 683		90 802
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 307 128	645 551	23 420	4 929 259
TOTAL		4 398 310	652 595	23 420	5 027 484

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	59 615	11 354		70 969
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	59 615	11 354		70 969
TOTAL GENERAL		59 615	11 354		70 969
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			11 354		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 709		2 709
	Clients douteux ou litigieux	84 981	84 981	
	Autres créances clients	2 392 787	2 392 787	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	226 679	226 679	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	6 205	6 205	
	Groupe et associés (2)	1 100 307	1 100 307	
	Débiteurs divers	16 083	16 083	
	Charges constatées d'avances	13 562	13 562	
TOTAL DES CREANCES		3 843 314	3 840 605	2 709
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 854	1 854		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 429 352	468 123	1 795 010	166 219
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 627 814	1 627 814		
	Personnel et comptes rattachés	120 762	120 762		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	170 540	170 540		
	Impôts sur les bénéfices	127 743	127 743		
	Taxes sur la valeur ajoutée	131 649	131 649		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 006	15 006		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 548	1 548		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	5 120	5 120		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		4 631 388	2 670 159	1 795 010	166 219
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		518 877			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		373 136			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Stocks et En-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	375 746	372 001	3 745	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	375 746	372 001	3 745	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	343 152	205 070	138 082	
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II	343 152	205 070	138 082	
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)			138 082	

Fonds Commercial

	31/12/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	403 034	
TOTAL	403 034	

Produits à recevoir

		31/12/2016
Total des Produits à recevoir		21 172
Autres créances		21 172
FOURNISSEURS - AVOIRS A RECEVO	14 967	
PRODUIT A RECEVOIR	6 205	

Charges à payer

		31/12/2016
Total des Charges à payer		114 696
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 102
	INTERETS COURUS S'EMPRUNTS	2 248
	INTERETS COURUS NON ECHUS	1 854
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		64 230
	FOURNIS. FACTURES NON PARVENUES	64 230
Dettes fiscales et sociales		46 125
	AUTRES CHARGES A PAYER	31 120
	DET TES FISCALES	15 006
Autres dettes		239
	CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	239

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		13 562	13 562
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			13 562

--

Capital social

	31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	8 000,00	30,0000	240 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	8 000,00	30,0000	240 000,00

--

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2016
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		10 416 829
Production vendue Biens		10 384 385
VENTE DE PRODUITS FINIS	10 367 602	
BENNE FERRAILLE	16 783	
Production vendue Services		32 444
TAXE PARAFISCALE	32 444	
Chiffre d'affaires par marché géographique		10 416 829
Chiffre d'affaires FRANCE		10 416 829
VENTE DE PRODUITS FINIS	10 367 602	
BENNE FERRAILLE	16 783	
TAXE PARAFISCALE	32 444	

ANNEXE - Elément supplémentaire

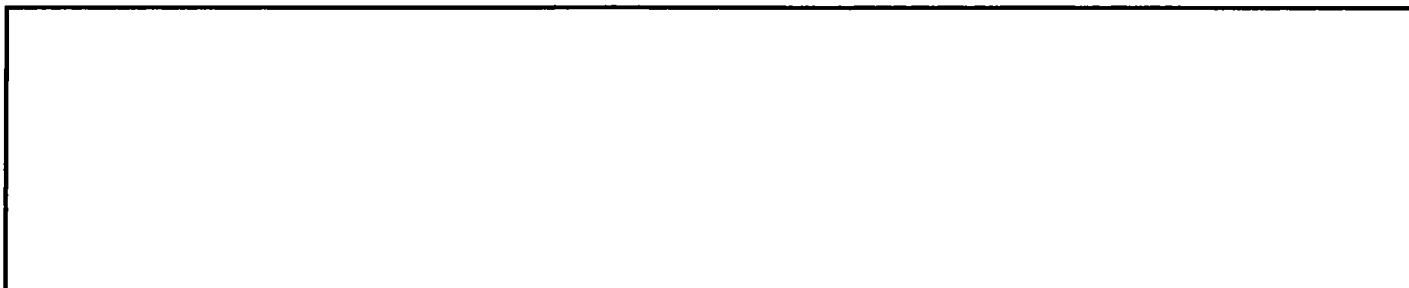
Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2016
Total des produits exceptionnels		37 191
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		17 191
PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 191	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		20 000
PRODUITS CESSION IMMOB.	20 000	
Total des charges exceptionnelles		21 068
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		939
PENALITES AMENDE FISC & PENALE	44	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	895	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		20 130
VNC IMMOBILISATION CORPORELLE	20 130	
Résultat exceptionnel		16 123

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 037 732	322 985	714 747
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(37 975)		(37 975)
RESULTAT COMPTABLE		999 757	322 985	676 772

(1) après retraitements fiscaux.



Engagements financiers

	31/12/2016	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Emprunt BNP 1 527K€		857 723	
Emprunt BTP Banque 538K€		309 020	
Emprunt BNP 590K€		542 170	
Emprunt BTP Banque 400 877€		374 617	
		2 083 530	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		2 083 530	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

--

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2016	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		1 100 307	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		308 649	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

COMPTOIR DE LA PREFABRICATION

Société par actions simplifiée au capital de 240.000 €
Siège social : 875, chemin des Iles La Gâche – 38530 BARRAUX
421 163 841 RCS GRENOBLE

(ci-après la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE STATUANT LE 26 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le mercredi 26 avril à 11 heures 30,

La société GROUPE SAINT LEONARD (ci-après désignée l'« **Associé Unique** »), société à responsabilité limitée au capital de 5.550.000 €, dont le siège social se situe au 2, rue Fernand Raynaud – 91100 CORBEIL-ESSONNES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le numéro 528 691 975, représentée par ses gérants, Monsieur Jean VITTE et Monsieur Sébastien MIDOU,

1. A été conviée à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

A titre ordinaire

1. *Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président ;*
2. *Affectation du résultat net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 ;*
3. *Approbation des charges non déductibles ;*
4. *Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;*
5. *Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;*
6. *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.*

A titre extraordinaire

7. *Augmentation de capital social en numéraire par émission d'actions nouvelles réservée aux salariés de la Société en application des dispositions de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce ; délégation de pouvoir au Président aux fins d'arrêter les modalités de l'opération ;*
8. *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.*

2. A préalablement exposé que :

La société S.R. AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été dûment informée des présentes par LRAR en date du 10 avril 2017 et est **[présente / absente]**.

3. S'est vue remettre les documents suivants :

- La copie de la lettre d'information du Commissaire aux comptes de la Société en date du 10 avril 2017 et l'accusé de réception,
- Le rapport annuel de gestion sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 établi par Monsieur Jean VITTE, Président de la Société depuis le 15 décembre 2016,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016,
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre au profit des salariés ;
- Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2016,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des décisions soumises au vote de l'Associé Unique.

4. A adopté les décisions ci-après :

A TITRE ORDINAIRE

*
* *

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 676.772 €.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

L'Associé Unique donne en conséquence quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion pour la période allant du 15 décembre 2016 au 31 décembre 2016.

Cette décision est adoptée.

*
* *

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2016)

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 se soldent par un bénéfice de 676.772 €, approuve la proposition du Président quant à l'affectation de ce résultat et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 676.772 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	676.772 €
------------------------	-----------

h 2

Bénéfice distribuable (déduction faite du CICE¹ de 41.920 €) 634.852 €
 En distribution de dividendes à hauteur de **634.800 €**
 Affectation au poste « autres réserves » 41.972 €
 (dont le solde créditeur se trouve ainsi porté de 5.023.673 € à 5.065.645).

Le dividende, d'un montant de 79,35 € par action, sera mis en paiement dans les 45 jours suivant la présente réunion.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende distribué par action	Montant total des dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31-12-2013		NEANT		
31-12-2014	6,25 €	50.000 €	50.000 €	
31-12-2015	6,25 €	50.000 €	50.000 €	

Cette décision est adoptée.

*
* *

TROISIEME DECISION

(Approbation des charges non déductibles)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, constate que les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 comprennent des dépenses et charges non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 dudit code :

- Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles : 11.992 €.

Aucune réintégration de frais généraux visés au 10^{ème} alinéa du 5 de l'article 39 du Code général des impôts n'a été opérée.

Les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 comprennent également les charges non déductibles suivantes :

- taxe sur les voitures particulières des sociétés : 3.155 € ;
- provisions et charges à payer : 59.887 € ;
- amendes et pénalités : 44 €

L'Associé Unique approuve, en tant que de besoin, ces charges non déductibles.

Cette décision est adoptée.

¹ Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi prévu à l'article 244 quater C du Code général des impôts

*
* *

QUATRIEME DECISION

(Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport spécial du Président portant sur l'ensemble des conventions relevant de l'article L. 227-10 alinéas 1 et 4 du Code de commerce, approuve le contenu de ce rapport, ainsi que les conventions qui y sont visées.

Cette décision est adoptée.

*
* *

CINQUIEME DECISION

(Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, constate que les mandats de commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la société S.R. AUDIT et de Monsieur Pierre SIRODOT, viennent à expiration à l'issue de la présente réunion au cours de laquelle l'Associé Unique a statué sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'Associé Unique décide de ne pas renouveler ces deux mandats et de nommer en remplacement de la société S.R. AUDIT et de Monsieur Pierre SIRODOT :

- En qualité de Commissaire aux comptes titulaire :

ARECOM EXPERTISE AUDIT ET CONSEILS, société par actions simplifiée au capital de 125.000 € dont le siège social est sis 11, rue Gaillardon – 77000 MELUN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le n°332 679 497, représentée par son Président, Madame Valérie JEANSON, inscrite sur la liste des commissaires aux comptes de MELUN.

Pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de la réunion à tenir en 2023 au cours de laquelle il sera statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le commissaire aux comptes ainsi nommé a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 alinéa 2 du Code de commerce, il n'y a pas lieu de nommer un commissaire aux comptes suppléant.

Cette décision est adoptée.

*
* *

SIXIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée.

*
* *

A TITRE EXTRAORDINAIRE

*
* *

SEPTIEME DECISION

(Augmentation de capital social en numéraire par émission d'actions nouvelles réservée aux salariés de la Société en application des dispositions de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce ; délégation de pouvoir au Président aux fins d'arrêter les modalités de l'opération)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre au profit des salariés, en application des dispositions des articles L.225-129-6 alinéa 2 et L.225-138 du Code de commerce et des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail :

- délègue au Président de la Société les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions ordinaires de numéraire nouvelles réservées aux salariés dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions légales, conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail ;
- supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation ;
- fixe à vingt six (26) mois à compter de ce jour la durée de validité de cette autorisation ;
- limite le montant nominal maximal de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 7.440 €, ladite (lesdites) augmentation(s) de capital devant être réalisée par la création de 248 actions ordinaires nouvelles de 30 € de valeur nominale chacune à libérer intégralement en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles sur la Société ;
- décide que le prix des actions à souscrire sera déterminé conformément aux méthodes prévues par les dispositions du Code du travail. Le Président a tous pouvoirs pour procéder aux évaluations à faire et ce, afin d'arrêter, à chaque

5 2

exercice, sous le contrôle du Commissaire aux comptes de la Société, le prix de souscription. Il a également tous pouvoirs pour, dans la limite de l'avantage fixé par la loi, attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société ou d'autres titres donnant accès au capital et déterminer le nombre et la valeur des titres qui seraient attribués ;

- confrère tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente autorisation dans les conditions et limites prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

Cette décision est rejetée.

*
* *

HUITIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée.

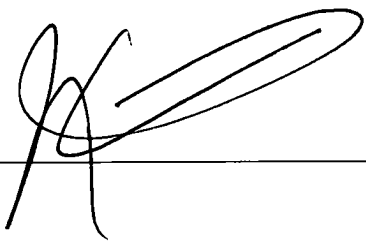
*
* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique de la Société.

GROUPE SAINT LEONARD

Associé Unique

Représentée par ses Gérants :

Monsieur Jean VITTE 	Monsieur Sébastien MIDOU 
---	---

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'Approbation des Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2016

SAS COMPTOIR DE LA PREFABRICATION

Barraux - La Gâche
38 530 PONTCHARRA

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS « COMPTOIR DE LA PREFABRICATION », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les créances d'exploitation et les modalités d'appréciation des risques de dépréciation,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

La Motte Servolex, le 24 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes
SR AUDIT



Jean-Pierre VUILLERMET